

**Déclaration des volumes de carburants pour automobiles mis à la consommation
au titre de la cinquième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie**

Partie A (complétée par le représentant légal de la société)

Nom : Prénom :
Fonction :
Société :
N° SIREN : | | | | | | | | | |
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :

Renseigner, pour l'année d'activité de la société et de ses établissements, les volumes de carburants pour automobiles mis à la consommation sur le territoire national définis par :

1° Les produits de la catégorie fiscale des gazoles mentionnée dans le tableau de l'article L. 312-35 du code des impositions sur les biens et services, à l'exclusion des gazoles mentionnés à l'article L. 312-60 du même code ;

2° Les produits de la catégorie fiscale des essences mentionnée dans le tableau de l'article L. 312-35 du code des impositions sur les biens et services ainsi que les produits mentionnés aux articles L. 312-83 et L. 312-84 du même code.

Carburants pour automobiles mis à la consommation en 2023 :

<i>mètres cubes</i>

1 mètre cube = 1 000 litres

Je certifie exactes et conformes les informations déclarées ci-dessus.

Fait à Cachet et signature :
Le

Partie B (complétée par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes ou le comptable public)

Nom : Prénom :
Société :
 Expert-comptable Commissaire au compte Comptable public (pour les régies)
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :

Je certifie exactes et conformes les informations déclarées ci-dessus.

Fait à Cachet et signature :
Le

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des obligations dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le Ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au *Ministère en charge de l'énergie, DGEC, Pôle national des certificats d'économies d'énergie, 92055 La Défense*. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.